

## Communiqué de presse

6 février 2020 - N° 2

### Renouvellements P&C de janvier 2020

## **SCOR gère proactivement le cycle de marché de la réassurance et améliore sa rentabilité avec une politique de souscription maîtrisée et la hausse des tarifs primaires**

Sur l'exercice 2019, les primes brutes émises par SCOR Global P&C atteignent EUR 7,1 milliards, correspondant à une croissance de 15,8 % à taux de change constants, avec une croissance de 16,2 % en réassurance et 14,4 % en assurance de spécialités.

Lors des renouvellements de janvier, SCOR améliore la rentabilité technique attendue de son portefeuille de réassurance d'environ un point, reflétant une augmentation tarifaire de 2,8 %. Déployant une politique de souscription maîtrisée, SCOR a volontairement réduit les primes brutes souscrites en janvier 2020 de 4,7 %, à taux de change constants. Face à l'insuffisante prise en compte des tendances de sinistralité par les marchés de réassurance, SCOR Global P&C a proactivement mis en œuvre des mesures d'amélioration de la profitabilité de son portefeuille de réassurance, concentrées sur la réduction de sa souscription de certains traités proportionnels.

Dans son activité d'assurance de spécialités, des tendances de marché plus favorables permettent à SCOR Global P&C d'obtenir des hausses tarifaires proches de 15 % en 2019, bénéficiant de l'accélération observée tout au long de l'année. Ainsi SCOR Global P&C poursuit sa croissance profitable en saisissant les opportunités de marché.

Les taux de croissance enregistrés en 2019 et au 1<sup>er</sup> janvier 2020 permettent à SCOR Global P&C de confirmer son hypothèse de croissance comprise entre 4 et 8 % pour la durée de son plan stratégique « Quantum Leap ».

Cette campagne de renouvellements illustre la capacité de SCOR Global P&C à tirer le meilleur parti du cycle de marché, grâce à une stratégie de souscription différenciée entre ses activités de réassurance et d'assurance de spécialités.

### **Renouvellements P&C de janvier 2020**

Les renouvellements de réassurance de janvier 2020 s'inscrivent dans la tendance observée au cours de l'année 2019, avec une accélération des hausses tarifaires en assurance commerciale de spécialités et une revalorisation plus progressive des tarifs des contrats de réassurance. L'évolution des tarifs de réassurance ne compense que partiellement l'évolution constatée de la sinistralité. Après trois années consécutives marquées par d'importants sinistres de catastrophes naturelles, la demande de réassurance reste soutenue. Toutefois, cela est atténué par l'abondance de capital alloué à la réassurance et l'insuffisante prise en compte de risques émergents, tels que le changement climatique ou l'inflation sociale sur le marché de la responsabilité civile aux Etats-Unis.

Dans ce contexte, SCOR a capitalisé sur ses relations client de longue date afin de gérer proactivement le cycle de marché, en se concentrant sur des contrats conformes à ses objectifs de profitabilité et appétit au risque.

## Communiqué de presse

6 février 2020 - N° 2

### Portefeuille de réassurance renouvelé en janvier 2020<sup>1)</sup> :

	Primes renouvelées (EUR millions)	Variation par rapport à janvier 2019	Principaux facteurs de croissance
P&C Lines <sup>2)</sup>	2 277	-6,4 %	États-Unis, Chine
Global Lines <sup>3)</sup>	881	0,0 %	<i>nd</i>
<b>TOTAL</b>	<b>3 158</b>	<b>-4,7 %</b>	

- 1) Environ les deux tiers des primes de réassurance de SCOR Global P&C sont renouvelées en janvier.
- 2) La catégorie *P&C Lines* inclut les branches Dommages, Dommages cat., Responsabilités, Automobile et d'autres activités apparentées (Assurances personnes, Nucléaire, Terrorisme, Risques spéciaux, Extension de garantie automobile et Rétrocession).
- 3) La catégorie *Global Lines* inclut les branches Agriculture, Aviation, Crédit Caution, Assurance décennale, *Engineering*, Marine et Énergie, Espace, et Cyber.

Avec son activité d'assurance de spécialités, SCOR profite pleinement d'un environnement de marché plus favorable, qui s'est traduit par une augmentation à deux chiffres de ses tarifs constatés au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Un tel résultat démontre une nouvelle fois la pertinence de la plate-forme de gestion de risque à 360° de SCOR, présentée dans son plan stratégique « Quantum Leap ».

Le marché devrait rester dynamique lors des renouvellements d'avril, juin et juillet. SCOR va renforcer la rentabilité à long terme de son portefeuille japonais, en s'appuyant sur ses relations client de long terme. Grâce au caractère relativement limité de son portefeuille de responsabilité civile aux États-Unis, SCOR est bien placé pour profiter des évolutions de marché lors des renouvellements américains à venir.

### Primes et estimation de la sinistralité 2019

Au cours de l'année financière 2019, les primes brutes émises par SCOR Global P&C atteignent EUR 7,1 milliards, menant à une croissance de 15,8 % à taux de change constants, avec une croissance de 16,2 % en réassurance et 14,4 % en assurance de spécialités. Ces chiffres reflètent la forte croissance enregistrée au cours des campagnes successives de renouvellements en 2019 ainsi qu'au cours du deuxième semestre de 2018, en particulier aux États-Unis.

SCOR estime le coût des catastrophes naturelles du quatrième trimestre 2019 à EUR 343 millions après rétrocession et avant impôt.

Le quatrième trimestre 2019 a été marqué par des catastrophes naturelles particulièrement dévastatrices partout dans le monde, et notamment au Japon. SCOR évalue le coût du typhon japonais Hagibis à EUR 227 millions après rétrocession et avant impôt sur la base des informations des cédantes, en tablant sur USD 8 milliards de sinistres pour le marché dans la région. La politique de rétrocession de SCOR permettrait d'amortir de manière significative toute augmentation de l'hypothèse de sinistre de marché.

## Communiqué de presse

6 février 2020 - N° 2

Après une révision en hausse des pertes du marché imputables au typhon japonais Faxai et à d'autres événements survenus au quatrième trimestre, SCOR évalue le coût des catastrophes naturelles à EUR 343 millions après rétrocession et avant impôt pour les trois derniers mois de 2019 et à EUR 665 millions après rétrocession et avant impôt pour l'ensemble de l'exercice. Tout en respectant l'appétence au risque du Groupe, et grâce à une stratégie efficace de protection du capital, SCOR Global P&C devrait enregistrer un ratio combiné net inférieur à 100 % au titre de l'exercice 2019, en ce compris le coût des catastrophes naturelles. En 2019, SCOR continue à faire preuve d'une remarquable capacité d'absorption des chocs et poursuit l'exécution de son plan stratégique « Quantum Leap » en s'appuyant sur une très solide solvabilité et sur une politique de dividendes inchangée.

**Jean-Paul Conoscente, CEO de SCOR Global P&C**, déclare : « *Tandis que le marché de la réassurance n'a pas réagi tout à fait comme nous l'attendions aux perspectives de sinistralité, SCOR conserve une politique de souscription maîtrisée lors des renouvellements de janvier 2020. Malgré l'abondance de l'offre sur le marché de la réassurance, la faiblesse persistante des taux d'intérêt et la révision en hausse des estimations de sinistres, SCOR améliore sensiblement la rentabilité de ses activités P&C, tout en accompagnant la croissance de ses clients clés en réassurance. Grâce à son activité d'assurance de spécialités, SCOR tire davantage parti du durcissement tarifaire constaté sur les branches commerciales tout au long de l'année. Sachant que les renouvellements de janvier 2020 sont surtout concentrés sur la région Europe-Moyen-Orient-Afrique, avec une sinistralité 2019 modérée, nous anticipons des conditions de marché plus favorables lors des renouvellements du printemps et de l'été 2020 et nous maintenons les hypothèses de notre plan stratégique « Quantum Leap » sur la durée de ce dernier* ».

\*

\* \*

### **Contacts**

#### **Presse**

Anette Rey  
+33 (0)1 58 44 82 82  
[arey@scor.com](mailto:arey@scor.com)

#### **Relations Investisseurs**

Ian Kelly  
+44 (0)203 207 8561  
[ikelly@scor.com](mailto:ikelly@scor.com)

[www.scor.com](http://www.scor.com)

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR\\_SE](#)

#### **Avertissement général**

Les chiffres mentionnés dans le présent communiqué sont susceptibles, une fois additionnés, de ne pas correspondre parfaitement aux totaux figurant dans les tableaux et dans le corps du texte. Les pourcentages, et les

## Communiqué de presse

6 février 2020 - N° 2

variations en pourcentage, étant calculés sur la base de chiffres complets (décimales incluses), le communiqué peut comporter des écarts minimes de totaux et de pourcentage, dus aux arrondis.  
Sauf mention contraire, les classements des activités et des positions sur le marché sont de source interne.

### Énoncés prévisionnels

Le présent communiqué comprend des énoncés et informations prévisionnels relatifs aux objectifs de SCOR, qui concernent en particulier ses projets actuels ou futurs. Ces énoncés sont parfois identifiables par le biais de l'usage de conjugaisons au futur ou au conditionnel, et de verbes tels que « estimer », « croire », « viser », « projeter », « attendre », « aboutir à », ainsi que de l'adverbe « probablement » et autres expressions similaires. Il convient de noter que l'atteinte de ces objectifs et la réalisation des énoncés prévisionnels dépendent de circonstances et de faits qui interviendront à l'avenir. Les énoncés prévisionnels et les informations relatives à des objectifs peuvent pâtir de risques connus ou inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats, performances et réalisations futurs par rapport à ce que SCOR prévoyait ou attendait. Vous trouverez des informations sur les risques et incertitudes susceptibles d'affecter les activités de SCOR dans le Document de référence 2018 déposé le 4 mars 2019 auprès de l'Autorité des marchés financiers française (l'AMF) sous la référence D.19-0092 et dans le rapport financier semestriel 2019, qui sont disponibles sur le site internet de SCOR : [www.scor.com](http://www.scor.com).

En outre, ces énoncés prévisionnels ne constituent pas une « prévision du bénéfice » au sens de l'Article 1 du Règlement Délégué (UE) 2019/980.

### Informations financières

Sauf mention contraire, les chiffres contenus dans ce document n'ont pas été audités.

Sauf mention contraire, tous les chiffres sont présentés en euros.

Les montants éventuellement cités relatifs à une période postérieure au 30 septembre 2019 ne doivent pas être interprétés comme des éléments financiers prévisionnels pour la période concernée.

Toutes les définitions figurent en Annexe de la présentation.

Sauf mention contraire, tous les chiffres sont présentés à taux de change constant au 31 décembre 2019.

Sauf mention contraire, tous les chiffres sont présentés sur la base de l'information disponible au 21 janvier 2020.